

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	30/06/22	L'an deux mil vingt-deux, le jeudi sept juillet, à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	8	
Absents	3	
Pouvoirs	2	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Nicole ROYER, Sylviane GRANDEMANGE, Kévin ROSIER, Mélanie OSSANT, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

Excusés : Ludovic ROUABLÉ (pouvoir à Nicole ROYER), Jean Claude VAUGUET (pouvoir à Séverine GRANDEMANGE)

Absent : Valérie DION

Mélanie OSSANT a été élue secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 30-2022 TRAVAUX DE VOIRIE : RUE DU LAYE

Monsieur le Maire rappelle, que des crédits prévisionnels avaient été inscrits pour des travaux de voirie « rue du Laye ».

Il indique que le code de la commande publique précise que l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour répondre à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros hors taxes ou pour les lots dont le montant est inférieur à 40 000 euros hors taxes et qui remplissent la condition prévue au b du 2° de l'article R. 2123-1.

Aussi, il propose de se prononcer sur l'offre de l'entreprise COLAS, d'un montant de 28 020,74 € HT,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DÉCIDE** de retenir l'offre de l'entreprise COLAS d'un montant de 28 020,74 € HT pour les travaux rue du Laye.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces prestations,
- **DIT** que les crédits sont et seront inscrits au budget

RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/07/2022 037-213700826-20220707-DCM_30_2022-DE

Pour extrait conforme,
Le Maire,
François GRANDEMANGE



Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le

RF Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 11/07/2022 037-213700826-20220707-DCM_30_2022-DE